

Numéro de téléphone 1 contact 1	Numéro de téléphone 2 contact 1
Veuillez utiliser le format international : +32abbbccdd	Veuillez utiliser le format international : +32abbbccdd
Prénom contact 2	Nom contact 2
Numéro de téléphone 1 contact 2	Numéro de téléphone 2 contact 2
Veuillez utiliser le format international : +32abbbccdd	Veuillez utiliser le format international : +32abbbccdd
Région BRU	
Langue	
NL	*
Date de retour de zone rouge 10 févr. 2022	
Complété par un agent de terrain	
Complété par un agent de terrain Oui	
Oui	
Oui Non	
Oui	
Oui Non	uivi des contacts COVID-19. Puis-je parler à Madame,
Oui Non Start Script Q1 "Madame / Monsieur, je suis un agent du centre de su	uivi des contacts COVID-19. Puis-je parler à Madame,
Oui Non Start Script Q1 "Madame / Monsieur, je suis un agent du centre de su Monsieur (nom du voyageur)"	uivi des contacts COVID-19. Puis-je parler à Madame,
Oui Non Start Script Q1 "Madame / Monsieur, je suis un agent du centre de su Monsieur (nom du voyageur)" Personne en ligne	ır le centre de suivi des contacts COVID-19. Je vous
Oui Non Start Script Q1 "Madame / Monsieur, je suis un agent du centre de su Monsieur (nom du voyageur)" Personne en ligne Répondeur Q2a "Mon nom est (nom de l'appelant), je travaille pou	ır le centre de suivi des contacts COVID-19. Je vous ouge."
Oui Non Start Script Q1 "Madame / Monsieur, je suis un agent du centre de su Monsieur (nom du voyageur)" Personne en ligne Répondeur Q2a "Mon nom est (nom de l'appelant), je travaille pou contacte concernant votre retour de voyage d'une zone re	ur le centre de suivi des contacts COVID-19. Je vous ouge." COCOM. Il est bien sûr fait dans le respect de votre vie site Web: https://www.ccc-
Oui Non Start Script Q1 "Madame / Monsieur, je suis un agent du centre de su Monsieur (nom du voyageur)" Personne en ligne Répondeur Q2a "Mon nom est (nom de l'appelant), je travaille pou contacte concernant votre retour de voyage d'une zone re le traitement de vos données personnelles relève de la Caprivée et de la législation applicable. Il existe une déclaration de confidentialité détaillée sur le	ur le centre de suivi des contacts COVID-19. Je vous ouge." COCOM. Il est bien sûr fait dans le respect de votre vie site Web: https://www.ccc-
Oui Non Start Script Q1 "Madame / Monsieur, je suis un agent du centre de su Monsieur (nom du voyageur)" Personne en ligne Répondeur Q2a "Mon nom est (nom de l'appelant), je travaille pou contacte concernant votre retour de voyage d'une zone re le traitement de vos données personnelles relève de la Ceprivée et de la législation applicable. Il existe une déclaration de confidentialité détaillée sur le ggc.brussels/sites/default/files/privacyverklaring_contacted.	ur le centre de suivi des contacts COVID-19. Je vous ouge." COCOM. Il est bien sûr fait dans le respect de votre vie site Web: https://www.ccc-

oya	
• (Dui
1 (Non
①	Informations pour l'agent : Si un citoyen est resté à l'étranger moins de 48 heures ou ne restera pas en Belgique plus de 48 heures, le document PLF ne devait pas être rempli. Les citoyens n'ont donc pas besoin d'être mis en quarantaine ou testés.
<u>(i)</u>	Il existe également des cas exceptionnels pour lesquels le PLF n'a pas dû être rempli, ces citoyens ne doivent pas non plus être mis en quarantaine ou testés.
(i)	
	Pour les cas exceptionnels, voir: www.info-coronavirus.be/fr/faq/ («Quand dois-je remplir un formulaire de localisation des passagers»).
Q3 "	localisation des passagers»).
23 "	localisation des passagers»). Avez-vous eu des symptômes du COVID-19, la maladie causée par le coronavirus ?" Les symptômes sont:
Q3 ",	localisation des passagers»). Avez-vous eu des symptômes du COVID-19, la maladie causée par le coronavirus ?" Les symptômes sont: Toux
Q3 "	localisation des passagers»). Avez-vous eu des symptômes du COVID-19, la maladie causée par le coronavirus ?" Les symptômes sont: Toux Difficulté à respirer
Q3 ".	localisation des passagers»). Avez-vous eu des symptômes du COVID-19, la maladie causée par le coronavirus ?" Les symptômes sont: Toux Difficulté à respirer Perte de l'odorat ou de goût
Q3 ".	localisation des passagers»). Avez-vous eu des symptômes du COVID-19, la maladie causée par le coronavirus ?" Les symptômes sont: Toux Difficulté à respirer Perte de l'odorat ou de goût Fièvre
Q3 ".	localisation des passagers»). Avez-vous eu des symptômes du COVID-19, la maladie causée par le coronavirus ?" Les symptômes sont: Toux Difficulté à respirer Perte de l'odorat ou de goût Fièvre Mal de gorge
23 "	localisation des passagers»). Avez-vous eu des symptômes du COVID-19, la maladie causée par le coronavirus ?" Les symptômes sont: Toux Difficulté à respirer Perte de l'odorat ou de goût Fièvre Mal de gorge Nez qui coule ou sensation de nez bouché
Q3 ".	localisation des passagers»). Avez-vous eu des symptômes du COVID-19, la maladie causée par le coronavirus ?" Les symptômes sont: Toux Difficulté à respirer Perte de l'odorat ou de goût Fièvre Mal de gorge Nez qui coule ou sensation de nez bouché Maux de tête
23 "	Avez-vous eu des symptômes du COVID-19, la maladie causée par le coronavirus ?" Les symptômes sont: Toux Difficulté à respirer Perte de l'odorat ou de goût Fièvre Mal de gorge Nez qui coule ou sensation de nez bouché Maux de tête Douleurs articulaires ou musculaires

Conseil 1 : Compte tenu des symptômes, test PCR immédiatement.

PCR Code à jour 0 :

Compte tenu de vos symptômes, nous vous demandons de vous faire tester immédiatement. Nous vous envoyons immédiatement un code de test que vous pouvez utiliser pour effectuer une réservation pour un test.

i Information pour l'agent :

Si le voyageur a reçu deux codes de test (jour 1 et jour 7), le premier code de test peut être utilisé.

Veuillez noter que si vous avez des plaintes graves, par exemple: vous êtes essoufflé (par exemple, vous avez de la difficulté à terminer des phrases), vous avez une sensation de pression ou de douleur dans la poitrine, un essoufflement, vous êtes soudainement tombé, contactez immédiatement votre médecin.

Pour stopper cette épidémie, nous devons nous assurer que la maladie se répande le moins possible. C'est pourquoi nous vous demandons de rester à domicile jusqu'à ce que vous disposez de votre résultat de test.

Si le résultat de votre test est positif, vous devrez respecter une période d'isolation de minimum 7 jours.

L'isolement peut être levé après le septième jour, à condition que vous soyez sans fièvre pendant trois jours et qu'il y ait une amélioration des autres symptômes.

Si vous mettez fin à votre isolement après le septième jour, il vous sera également demandé de prendre des mesures de protection supplémentaires pendant 3 jours (jusqu'au jour 10 inclus), telles que limiter le nombre de contacts au strict minimum et porter un masque buccal (de préférence FFP2) dans une zone couverte. Cela signifie que toutes les activités pour lesquelles il n'est pas possible de porter un masque facial (comme manger avec d'autres personnes) ne sont pas autorisées.

Contactez également votre médecin: il vous écrira une note de maladie.

 Si le résultat de votre test est négatif, suivez les mesures de test/quarantaine qui vous ont été communiqués par SMS lors de votre retour.

information pour l'agent :

Si la personne a des symptômes, il est important que il/elle se fasse tester immédiatement, même si la personne est entièrement vaccinée.

Conseil 2 : Quarantaine 10 jours + suivi des symptômes pendant 14 jours + TEST immédiatement et 7 jours après la date de retour.

"Pour lutter contre cette épidémie, nous devons veiller à ce que la maladie se propage le moins possible. C'est pourquoi nous demandons à chaque voyageur revenant d'une zone à risque (avec VOC) de rester chez lui pendant 10 jours après la date de retour. Pour les personnes exerçant une profession essentielle, comme les soignants, le travail est très exceptionnellement autorisé s'il est nécessaire pour assurer la continuité des soins. Si vous pensez que cela s'applique à vous, vous devez contacter votre employeur et votre médecin du travail.

Vous devriez déjà avoir recu un SMS avec un lien pour télécharger votre certificat de quarantaine.

Afin d'arrêter et de détecter la propagation du virus le plus rapidement possible, nous vous demandons également de vous faire tester deux fois: immédiatement et 7 jours après la date de retour. Peu importe le résultat de test, vous devez effectuer une quarantaine de 10 jours à partir de la date de retour. La date de retour était le 10 févr. 2022. Vous avez reçu un SMS avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test COVID-19 (d337 8d91 377d 4573). Vous devez utiliser ce premier code dès que possible, de préférence aujourd'hui. Si le premier test est positif, vous devez immédiatement vous isoler et contacter votre médecin.

Vous avez également reçu un SMS pour le deuxième test. Vous pouvez également utiliser le code directement pour réserver vous-même votre test dans l'outil de réservation en ligne, mais ce test n'est possible que à partir de 17 févr. 2022 (7 jours après la date de retour). (699a 844f 13a5 46d1).

informations pour l'agent :

- Le citoyen a déjà été testé à son arrivée (par exemple à l'aéroport) ? Son premier test ne doit pas être refait.
- Le citoyen a déjà été testé 72 heures avant le départ pour la Belgique ? Le premier test en Belgique est toujours obligatoire lorsqu'une personne revient d'une zone à risque.

(i) Informations pour l'agent:

- entrez l'adresse e-mail et le numéro du registre national. (Si la personne n'a pas d'adresse e-mail, le certificat sera envoyé à l'eBox.)
- Expliquez à la personne que l'adresse e-mail est requise pour envoyer le certificat de quarantaine. Le numéro de registre national est nécessaire pour pouvoir demander le code PCR et envoyer le certificat de quarantaine à l'eBox officiel.

informations pour l'agent :

Aidez la personne à remplir ces informations si elle ne peut le faire elle-même. Voici les étapes à suivre :

- Allez sur https://www.masante.belgique.be
- En dessous de la colonne COVID-19, cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un test sur base d'un code d'activation"
- Répondre à la question "Avez-vous un code d'activation ?" : "Oui"
- · Réponse à la question "Etes-vous symptomatique" : "Non"
- Dans l'espace sous "Choisissez un poste de prélèvement", entrez le code postal de votre commune ou de la commune où vous aller
- · Choisissez le poste de prélèvement qui vous convient. Vous pouvez voir les heures d'ouverture.
- · Cliquez sur "Réservez un prélèvement"
- · Cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un prélèvement"
- "Je vais parcourir les différentes étapes avec vous:" (à partir de là il y aura des différences en fonction du centre de test choisi)

informations pour l'agent :

- À partir du 5 novembre 2021, le code PCR donné au patient par SMS ou par son médecin peut être utilisé dans un outil de réservation en ligne (site web : https://www.masante.belgique.be).
- Ce code doit être saisi, ainsi que toute information manquante (numéro de registre national, numéro de téléphone où il peut être joint (de préférence le numéro de téléphone portable), adresse électronique pour envoyer un certificat de quarantaine si nécessaire, le nom du médecin généraliste qui doit recevoir le résultat, et s'il utilise l'application Coronalert, le code de test à 17 chiffres qu'il a généré avec son application et la date de début de l'infectiosité calculée par l'application).

informations pour l'agent :

- FAQ 1: Qu'est-ce qu'une eBox? Ma e-box est un environnement sécurisé où vous pouvez trouver tous vos documents gouvernementaux. L'URL est myebox.be/fr. Pour accéder à votre eBox, vous devez vous connecter avec votre eID ou vos clés numériques. Les différentes méthodes de connexion sont expliquées sur le site.
- FAQ 2: Qu'est-ce qu'un numéro de registre national? Ce numéro se trouve au dos de votre carte d'identité et se compose de 11 chiffres (les 6 premiers chiffres correspondent à votre date de naissance). Le numéro de registre national est nécessaire pour pouvoir envoyer ce certificat à votre eBox.

"Vous devez appliquer des mesures d'hygiène de base et éviter tout contact direct avec d'autres personnes. Il est également important de surveiller vous-même les symptômes du COVID-19 pendant 14 jours. Si vous développez des symptômes, contactez votre médecin par téléphone. Limitez donc vos contacts sociaux pendant les 4 jours suivant la fin de votre période de quarantaine. Gardez toujours une distance de 1,5 mètre et utilisez un masque buccal à l'extérieur."

- ① Informations pour l'agent: Demandez activement si la personne a des questions sur les mesures de quarantaine et d'hygiène. La période de quarantaine a été raccourcie, mais jusqu'à 4 jours après la quarantaine, il existe un risque (moindre) que la maladie se propage si l'on est infecté. Par conséquent, si des symptômes apparaissent pendant cette période, il est important de consulter votre médecin dès que possible pour un suivi médical plus poussé même si le test PCR du 7ème jour était négatif.
- ① Les enfants de moins de 12 ans sont dispensés de test mais se placent en quarantaine si les parents sont testés, en attendant le résultat du test.

Conseil 3 : Quarantaine 10 jours + TEST immédiatement et 7 jours après la date de retour pour les cas exceptionnels.

"Pour lutter contre cette épidémie, nous devons veiller à ce que la maladie se propage le moins possible. C'est pourquoi nous demandons à chaque voyageur revenant d'une zone à risque (avec VOC) de rester chez lui pendant 10 jours après la date de retour. Pour les personnes exerçant une activité couverte figurant parmi les exceptions, il est possible de quitter la quarantaine uniquement pour l'exercice de l'activité faisant partie des exceptions.

Vous devriez déjà avoir reçu un SMS avec un lien pour télécharger votre certificat de quarantaine.

Afin d'arrêter et de détecter la propagation du virus le plus rapidement possible, nous vous demandons de vous faire tester deux fois: immédiatement et 7 jours après la date de retour. La date de retour était le : 10 févr. 2022. Vous avez reçu un SMS avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test COVID-19 (d337 8d91 377d 4573). Ce premier code doit être utiliser dès que possible, de préférence aujourd'hui. Si le premier test est positif, vous devez immédiatement vous isoler et contacter votre médecin.

Vous recevrez également un SMS pour le deuxième test. Vous pouvez également utiliser le code directement pour réserver vous-même votre test dans l'outil de réservation en ligne, mais ce test ne peut être effectué qu'à partir de : 17 févr. 2022 (7 jours après la date de retour). (699a 844f 13a5 46d1)."

- i Informations pour l'agent :
 - Le citoyen a déjà été testé à son arrivée (par exemple à l'aéroport) ? Son premier test ne doit pas être refait.
 - Le citoyen a déjà été testé 72 heures avant le départ pour la Belgique ? Le premier test en Belgique est toujours obligatoire quand une personne revient d'une autre zone à risque.
- informations pour l'agent:
 - entrez l'adresse e-mail et le numéro de registre national. Le numéro de registre national est important pour vérifier par la suite si le 2ème test a été effectué ou pas (si 3B a été créé ou non).
- (i) Informations nour l'agent :

informations pour l'agent :

Aidez la personne à remplir ces informations si elle ne peut le faire elle-même. Voici les étapes à suivre :

- Allez sur https://www.masante.belgique.be
- En dessous de la colonne COVID-19, cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un test sur base d'un code d'activation"
- Répondre à la question "Avez-vous un code d'activation ?" : "Oui"
- · Réponse à la question "Etes-vous symptomatique" : "Non"
- Dans l'espace sous "Choisissez un poste de prélèvement", entrez le code postal de votre commune ou de la commune où vous aller
- Choisissez le poste de prélèvement qui vous convient. Vous pouvez voir les heures d'ouverture.
- · Cliquez sur "Réservez un prélèvement"
- · Cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un prélèvement"
- "Je vais parcourir les différentes étapes avec vous:" (à partir de là il y aura des différences en fonction du centre de test choisi)
- informations pour l'agent :
 - À partir du 5 novembre 2021, le code PCR donné au patient par SMS ou par son médecin peut être utilisé dans un outil de réservation en ligne (site web : https://www.masante.belgique.be).
 - Ce code doit être saisi, ainsi que toute information manquante (numéro de registre national, numéro de téléphone où il peut être joint (de préférence le numéro de téléphone portable), adresse électronique pour envoyer un certificat de quarantaine si nécessaire, le nom du médecin généraliste qui doit recevoir le résultat, et s'il utilise l'application Coronalert, le code de test à 17 chiffres qu'il a généré avec son application et la date de début de l'infectiosité calculée par l'application).
- (i) Vous devez appliquer des mesures d'hygiène de base et éviter tout contact direct avec d'autres personnes. Il est également important de surveiller vous-même les symptômes du COVID-19 pendant 14 jours. Si vous développez des symptômes, contactez votre médecin par téléphone. Limitez donc vos contacts sociaux pendant les 14 jours suivant votre retour de voyage. Gardez toujours une distance de 1,5 mètre et utilisez un masque buccal à l'extérieur.
- (i) Informations pour l'agent:
 - FAQ 1: Qu'est-ce qu'une eBox? Ma e-box est un environnement sécurisé où vous pouvez trouver tous vos documents gouvernementaux. L'URL est myebox.be/fr. Pour accéder à votre eBox, vous devez vous connecter avec votre eID ou vos clés numériques. Les différentes méthodes de connexion sont expliquées sur le site.
 - FAQ 2: Qu'est-ce qu'un numéro de registre national? Ce numéro se trouve au dos de votre carte d'identité et se compose de 11 chiffres (les 6 premiers chiffres correspondent à votre date de naissance). Le numéro de registre national est nécessaire pour pouvoir envoyer ce certificat à votre abox

евох.

- ① Demandez activement si la personne a des questions sur les mesures de quarantaine et d'hygiène. La période de quarantaine a été raccourcie, mais jusqu'à 4 jours après la quarantaine, il existe un risque (moindre) que la maladie se propage si l'on est infecté. Par conséquent, si des symptômes apparaissent pendant cette période, il est important de consulter votre médecin dès que possible pour un suivi médical plus poussé même si le test PCR du 7ème jour était négatif.
- (i) Les enfants de moins de 12 ans sont dispensés de test mais se placent en quarantaine si les parents sont testés, en attendant le résultat du test.

Conseil 4 : Test immédiatement et quarantaine jusqu'à l'obtention du résultat négatif.

"Pour lutter contre cette épidémie, nous devons veiller à ce que la maladie se propage le moins possible. C'est pourquoi nous demandons à chaque voyageur belge revenant d'une zone rouge de se faire tester immédiatement après son retour et de rester chez lui jusqu'à ce que vous ayez reçu votre résultat et qu'il soit négatif.

Vous devriez déjà avoir reçu un SMS avec un lien pour télécharger votre certificat de quarantaine.

Vous avez également reçu un SMS avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test COVID-19 (d337 8d91 377d 4573). Vous devez utiliser ce code dès que possible, de préférence aujourd'hui. Si le premier test est positif, vous devez immédiatement vous isoler et contacter votre médecin. S'il est négatif, vous pouvez arrêter votre quarantaine."

- informations pour l'agent:
 - Le citoyen a-t-il été testé à l'arrivée (par exemple à l'aéroport) ? Il doit alors attendre le résultat de son test. S'il est négatif, il peut sortir de quarantaine.
 - Le citoyen a déjà été testé 72 heures avant le départ pour la Belgique ? Il ne doit pas effectuer de test ou de quarantaine si son test était négatif.
- (i) Informations pour l'agent:
 - entrez l'adresse e-mail. (Étant donné que la personne n'est pas résidente, elle n'a pas de numéro de registre national et le certificat ne peut donc pas être envoyé à l'eBox.)
 - Expliquez à la personne que l'adresse e-mail est requise pour envoyer le certificat de quarantaine.
- informations pour l'agent :

Aidez la personne à remplir ces informations si elle ne peut le faire elle-même. Voici les étapes à suivre :

- Allez sur https://www.masante.belgique.be
- En dessous de la colonne COVID-19, cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un test sur base d'un code d'activation"
- Répondre à la question "Avez-vous un code d'activation ?" : "Oui"
- · Réponse à la question "Etes-vous symptomatique" : "Non"
- Dans l'espace sous "Choisissez un poste de prélèvement", entrez le code postal de votre commune ou de la commune où vous aller
- Choisissez le poste de prélèvement qui vous convient. Vous pouvez voir les heures d'ouverture.
- Cliquez sur "Réservez un prélèvement"
- Cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un prélèvement"
- "Je vais parcourir les différentes étapes avec vous :" (à partir de là il y aura des différences en fonction du centre de test choisi)

- i Informations pour l'agent :
 - À partir du 5 novembre 2021, le code PCR donné au patient par SMS ou par son médecin peut être utilisé dans un outil de réservation en ligne (site web : https://www.masante.belgique.be).
 - Ce code doit être saisi, ainsi que toute information manquante (numéro de registre national, numéro de téléphone où il peut être joint (de préférence le numéro de téléphone portable), adresse électronique pour envoyer un certificat de quarantaine si nécessaire, le nom du médecin généraliste qui doit recevoir le résultat, et s'il utilise l'application Coronalert, le code de test à 17 chiffres qu'il a généré avec son application et la date de début de l'infectiosité calculée par l'application).
- (i) Vous devez appliquer des mesures d'hygiène de base et éviter tout contact direct avec d'autres personnes. Il est également important de surveiller vous-même les symptômes du COVID-19 pendant 14 jours. Si vous développez des symptômes, contactez votre médecin par téléphone. Limitez donc vos contacts sociaux pendant les 4 jours suivant la fin de votre période de quarantaine. Gardez toujours une distance de 1,5 mètre et utilisez un masque buccal à l'extérieur.
- (i) Informations pour l'agent: Demandez activement si la personne a des questions sur les mesures de quarantaine et d'hygiène. La période de quarantaine a été raccourcie, mais il existe un risque (moindre) que la maladie persiste jusqu'à 4 jours après la quarantaine si vous avez été infecté. Il est donc important de consulter votre médecin dès que possible si des symptômes apparaissent pendant cette période pour un suivi médical plus poussé même si le test PCR du 7ème jour était négatif.
- i Les enfants de moins de 12 ans sont dispensés de test mais se placent en quarantaine si les parents sont testés, en attendant le résultat du test.

Conseil 5 : Quarantaine 10 jours (possiblement écourtée) + TEST immédiatement et 7 jours après la date de retour.

"Pour lutter contre cette épidémie, nous devons veiller à ce que la maladie se propage le moins possible. C'est pourquoi nous demandons à chaque voyageur revenant d'une zone à risque (avec VOC) de respecter une quarantaine de 10 jours à compter après la date de retour. Pour les personnes exerçant une profession essentielle, comme les soignants, le travail est très exceptionnellement autorisé s'il est nécessaire pour assurer la continuité des soins. Si vous pensez que cela s'applique à vous, vous devez contacter votre employeur et votre médecin du travail

Vous devriez déjà avoir reçu un SMS avec un lien pour télécharger votre certificat de quarantaine.

Afin d'arrêter et de détecter la propagation du virus le plus rapidement possible, nous vous demandons également de vous faire tester deux fois: immédiatement et 7 jours après la date de retour. Si votre 2ème test est négatif, vous pouvez quitter la quarantaine. La date de retour était le 10 févr. 2022.

Vous avez reçu un SMS avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test COVID-19 (d337 8d91 377d 4573). Vous devez utiliser ce premier code dès que possible, de préférence aujourd'hui. Si le premier test est positif, vous devez immédiatement vous isoler et contacter votre médecin.

Vous avez également reçu un SMS pour le deuxième test. Vous pouvez également utiliser le code directement pour réserver vous-même votre test dans l'outil de réservation en ligne, mais ce test n'est possible que à partir de 17 févr. 2022 (7 jours après la date de retour). (699a 844f 13a5 46d1)."

informations pour l'agent:

- Le citoyen a déjà été testé à son arrivée (par exemple à l'aéroport) ? Son premier test ne doit pas être refait.
- Le citoyen a déjà été testé 72 heures avant le départ pour la Belgique ? Le premier test en Belgique reste obligatoire.

informations pour l'agent:

- entrez l'adresse e-mail et le numéro du registre national. (Si la personne n'a pas d'adresse e-mail, le certificat sera envoyé à l'eBox.)
- Expliquez à la personne que l'adresse e-mail est requise pour envoyer le certificat de quarantaine. Le numéro de registre national est nécessaire pour pouvoir demander le code PCR et envoyer le certificat de quarantaine à l'eBox officiel.

i Informations pour l'agent :

Aidez la personne à remplir ces informations si elle ne peut le faire elle-même. Voici les étapes à suivre :

- Allez sur https://www.masante.belgique.be
- En dessous de la colonne COVID-19, cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un test sur base d'un code d'activation"
- Répondre à la question "Avez-vous un code d'activation ?" : "Oui"
- Réponse à la question "Etes-vous symptomatique" : "Non"
- Dans l'espace sous "Choisissez un poste de prélèvement", entrez le code postal de votre commune ou de la commune où vous aller
- Choisissez le poste de prélèvement qui vous convient. Vous pouvez voir les heures d'ouverture.
- · Cliquez sur "Réservez un prélèvement"
- · Cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un prélèvement"
- "Je vais parcourir les différentes étapes avec vous :" (à partir de là il y aura des différences en fonction du centre de test choisi)

informations pour l'agent :

- À partir du 5 novembre 2021, le code PCR donné au patient par SMS ou par son médecin peut être utilisé dans un outil de réservation en ligne (site web : https://www.masante.belgique.be).
- Ce code doit être saisi, ainsi que toute information manquante (numéro de registre national, numéro de téléphone où il peut être joint (de préférence le numéro de téléphone portable), adresse électronique pour envoyer un certificat de quarantaine si nécessaire, le nom du médecin généraliste qui doit recevoir le résultat, et s'il utilise l'application Coronalert, le code de test à 17 chiffres qu'il a généré avec son application et la date de début de l'infectiosité calculée par l'application).

informations pour l'agent:

- FAQ 1: Qu'est-ce qu'une eBox? Ma e-box est un environnement sécurisé où vous pouvez trouver tous vos documents gouvernementaux. L'URL est myebox.be/fr. Pour accéder à votre eBox, vous devez vous connecter avec votre eID ou vos clés numériques. Les différentes méthodes de connexion sont expliquées sur le site.
- FAQ 2: Qu'est-ce qu'un numéro de registre national? Ce numéro se trouve au dos de votre carte d'identité et se compose de 11 chiffres (les 6 premiers chiffres correspondent à votre date de naissance). Le numéro de registre national est nécessaire pour pouvoir envoyer ce certificat à votre eBox
- Vous devez appliquer des mesures d'hygiène de base et éviter tout contact direct avec d'autres personnes. Il est également important de surveiller vous-même les symptômes du COVID-19 pendant 14 jours. Si vous développez des symptômes, contactez votre médecin par téléphone. Limitez donc vos contacts sociaux pendant les 4 jours suivant la fin de votre période de quarantaine. Gardez toujours une distance de 1,5 mètre et utilisez un masque buccal à l'extérieur.

Conseil 6 : Test immédiatement et 7 jours après la date de retour.

"Pour lutter contre cette épidémie, nous devons veiller à ce que la maladie se propage le moins possible. C'est pourquoi nous vous demandons de vous faire tester deux fois: immédiatement et 7 jours après la date de retour. Nous vous demandons aussi de rester en quarantaine jusqu'à l'obtention du premier résultat de test.

La date de retour était le 10 févr. 2022. Vous avez reçu un SMS avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test PCR COVID-19 (d337 8d91 377d 4573) dans un centre de test. Vous devez utiliser ce premier code dès que possible, de préférence aujourd'hui. Si vous revenez d'une zone rouge dans l'UE/Schengen, vous pouvez également utiliser ce code pour un test antigénique rapide dans une pharmacie (https://www.apotheek.be/fr/Pharmacien/Pages/ou-effectuer-un-test-covid-rapide-en-pharmacie.aspx). De cette façon vous recevrez le résultat immédiatement. Restez en quarantaine en attendant le résultat de votre premier test. Si le premier test est négatif, fin de quarantaine. Si le premier test est positif, vous devez immédiatement vous isoler et contacter votre médecin, pas besoin de deuxième test.

Vous avez également reçu un SMS pour le deuxième test PCR ou antigénique rapide. Ce deuxième test est obligatoire sauf si le premier test était positif. Vous pouvez également utiliser le code directement pour réserver vous-même votre test dans l'outil de réservation en ligne pour un test PCR ou dans une pharmacie pour un test antigénique rapide, mais ce test n'est possible que à partir de 17 févr. 2022 (7 jours après la date de retour). (699a 844f 13a5 46d1). Si le deuxième test est positif, vous devez immédiatement vous isoler et contacter votre médecin "

Veuillez noter que si votre test est positif, vous n'aurez accès à un certificat de rétablissement que si un test PCR a été effectué

informations pour l'agent:

- Le citoyen a-t-il été testé à l'arrivée (par exemple à l'aéroport) ? il doit alors attendre le résultat de son test. S'il est négatif, il peut sortir de quarantaine. Le voyageur devra se refaire tester au jour 7 après l'arrivé.
- La quarantaine dure jusqu'à ce que le résultat du premier test soit connu. Une fois le résultat du premier test connu, la quarantaine peut être terminée.
- Le citoyen a déjà été testé 72 heures avant son arrivé en Belgique ? Si le résultat du test est négatif, la personne doit uniquement se faire tester le 7ième jour et ne doit pas respecter la quarantaine.

informations pour l'agent:

- entrez l'adresse e-mail. (Étant donné que la personne n'est pas résidente, elle n'a pas de numéro de registre national et le certificat ne peut donc pas être envoyé à l'eBox.)
- Expliquez à la personne que l'adresse e-mail est requise pour envoyer le certificat de guarantaine.

informations pour l'agent

Aidez la personne à remplir ces informations si elle ne peut le faire elle-même. Voici les étapes à suivre :

- Allez sur https://www.masante.belgique.be
- En dessous de la colonne COVID-19, cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un test sur base d'un code d'activation"
- Répondre à la guestion "Avez-vous un code d'activation ?" : "Oui"
- · Réponse à la question "Etes-vous symptomatique" : "Non"
- Dans l'espace sous "Choisissez un poste de prélèvement", entrez le code postal de votre commune ou de la commune où vous aller
- · Choisissez le poste de prélèvement qui vous convient. Vous pouvez voir les heures d'ouverture.
- · Cliquez sur "Réservez un prélèvement"
- Cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un prélèvement"
- "Je vais parcourir les différentes étapes avec vous :" (à partir de là il y aura des différences en fonction du centre de test choisi)

(i) Informations pour l'agent :

- À partir du 5 novembre 2021, le code PCR donné au patient par SMS ou par son médecin peut être utilisé dans un outil de réservation en ligne (site web : https://www.masante.belgique.be).
- Ce code doit être saisi, ainsi que toute information manquante (numéro de registre national, numéro de téléphone où il peut être joint (de préférence le numéro de téléphone portable), adresse électronique pour envoyer un certificat de quarantaine si nécessaire, le nom du médecin généraliste qui doit recevoir le résultat, et s'il utilise l'application Coronalert, le code de test à 17 chiffres qu'il a généré avec son application et la date de début de l'infectiosité calculée par l'application).

i Informations pour l'agent:

- FAQ 1: Qu'est-ce qu'une eBox? Ma e-box est un environnement sécurisé où vous pouvez trouver tous vos documents gouvernementaux. L'URL est myebox.be/fr. Pour accéder à votre eBox, vous devez vous connecter avec votre eID ou vos clés numériques. Les différentes méthodes de connexion sont expliquées sur le site.
- FAQ 2: Qu'est-ce qu'un numéro de registre national? Ce numéro se trouve au dos de votre carte d'identité et se compose de 11 chiffres (les 6 premiers chiffres correspondent à votre date de naissance). Le numéro de registre national est nécessaire pour pouvoir envoyer ce certificat à votre eBox.
- (i) Vous devez appliquer des mesures d'hygiène de base et éviter tout contact direct avec d'autres personnes. Il est également important de surveiller vous-même les symptômes du COVID-19 pendant 14 jours. Si vous développez des symptômes, contactez votre médecin par téléphone. Limitez donc vos contacts sociaux pendant les 4 jours suivant la fin de votre période de quarantaine. Gardez toujours une distance de 1,5 mètre et utilisez un masque buccal à l'extérieur.
- ① Informations pour l'agent: Demandez activement si la personne a des questions sur les mesures de quarantaine et d'hygiène. La période de quarantaine a été raccourcie, mais il existe un risque (moindre) que la maladie persiste jusqu'à 4 jours après la quarantaine si vous avez été infecté. Il est donc important de consulter votre médecin dès que possible si des symptômes apparaissent pendant cette période pour un suivi médical plus poussé.
- ① Les enfants de moins de 12 ans sont dispensés de test mais se placent en quarantaine si les parents sont testés, en attendant le résultat du test.

Conseil 7 : Test 7 jours après la date de retour.

"Pour lutter contre cette épidémie, nous devons veiller à ce que la maladie se propage le moins possible. Comme vous avez un test PCR négatif datant de moins de 72 heures avant votre arrivé, nous vous demandons d'effectuer un test 7 jours après la date de retour.

La date de retour était le 10 févr. 2022. Vous avez reçu un SMS avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test PCR COVID-19 (699a 844f 13a5 46d1) dans un centre de test.

Si vous revenez d'une zone rouge dans l'UE/Schengen, vous pouvez également utiliser ce code pour un test antigénique rapide dans une pharmacie (https://www.apotheek.be/fr/Pharmacien/Pages/ou-effectuer-un-test-covid-rapide-en-pharmacie.aspx). De cette façon vous recevrez le résultat immédiatement.

Vous pouvez utiliser le code pour réserver vous-même votre test dans l'outil de réservation en ligne, pour un test PCR ou dans une pharmacie pour un test antigénique rapide, et ce à partir de 17 févr. 2022 (7 jours après la date de retour). (699a 844f 13a5 46d1). Si le test est positif, vous devez immédiatement vous isoler et contacter votre médecin.

Veuillez noter que si votre test est positif, vous n'aurez accès à un certificat de rétablissement que si un test PCR a été effectué.

- informations pour l'agent:
 - Le citoyen a déjà été testé 72 heures avant le départ pour la Belgique et le résultat était négatif. Le voyageur doit uniquement se faire tester le 7ième jour et ne doit pas respecter la quarantaine
- informations pour l'agent:
 - entrez l'adresse e-mail. (Étant donné que la personne n'est pas résidente, elle n'a pas de numéro de registre national et le certificat ne peut donc pas être envoyé à l'eBox.)
 - Expliquez à la personne que l'adresse e-mail est requise pour envoyer le certificat de quarantaine.

(i) Informations nour l'agent :

Informations pour l'agent :

Aidez la personne à remplir ces informations si elle ne peut le faire elle-même. Voici les étapes à suivre :

- Allez sur https://www.masante.belgique.be
- En dessous de la colonne COVID-19, cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un test sur base d'un code d'activation"
- Répondre à la question "Avez-vous un code d'activation ?" : "Oui"
- Réponse à la question "Etes-vous symptomatique" : "Non"
- Dans l'espace sous "Choisissez un poste de prélèvement", entrez le code postal de votre commune ou de la commune où vous aller
- · Choisissez le poste de prélèvement qui vous convient. Vous pouvez voir les heures d'ouverture.
- · Cliquez sur "Réservez un prélèvement"
- Cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un prélèvement"
- "Je vais parcourir les différentes étapes avec vous :" (à partir de là il y aura des différences en fonction du centre de test choisi)
- (i) Informations pour l'agent :
 - À partir du 5 novembre 2021, le code PCR donné au patient par SMS ou par son médecin peut être utilisé dans un outil de réservation en ligne (site web : https://www.masante.belgique.be).
 - Ce code doit être saisi, ainsi que toute information manquante (numéro de registre national, numéro de téléphone où il peut être joint (de préférence le numéro de téléphone portable), adresse électronique pour envoyer un certificat de quarantaine si nécessaire, le nom du médecin généraliste qui doit recevoir le résultat, et s'il utilise l'application Coronalert, le code de test à 17 chiffres qu'il a généré avec son application et la date de début de l'infectiosité calculée par l'application).
- (i) Informations pour l'agent:
 - FAQ 1: Qu'est-ce qu'une eBox? Ma e-box est un environnement sécurisé où vous pouvez trouver tous vos documents gouvernementaux. L'URL est myebox.be/fr. Pour accéder à votre eBox, vous devez vous connecter avec votre eID ou vos clés numériques. Les différentes méthodes de connexion sont expliquées sur le site.
 - FAQ 2: Qu'est-ce qu'un numéro de registre national? Ce numéro se trouve au dos de votre carte d'identité et se compose de 11 chiffres (les 6 premiers chiffres correspondent à votre date de naissance). Le numéro de registre national est nécessaire pour pouvoir envoyer ce certificat à votre eBox
- Vous devez appliquer des mesures d'hygiène de base et éviter tout contact direct avec d'autres personnes. Il est également important de surveiller vous-même les symptômes du COVID-19 pendant 14 jours. Si vous développez des symptômes, contactez votre médecin par téléphone. Limitez donc vos contacts sociaux pendant les 4 jours suivant la fin de votre période de quarantaine. Gardez toujours une distance
- i Informations pour l'agent: Demandez activement si la personne a des questions sur les mesures de quarantaine et d'hygiène. La période de quarantaine a été raccourcie, mais il existe un risque (moindre) que la maladie persiste jusqu'à 4 jours après la quarantaine si vous avez été infecté. Il est donc important de consulter votre médecin dès que possible si des symptômes apparaissent pendant cette période pour un suivi médical plus poussé même si le test PCR du 7ème jour était négatif.
- (i) Les enfants de moins de 12 ans sont dispensés de test mais se placent en quarantaine si les parents sont testés, en attendant le résultat du test.

02h "Est ao que vous avez déià pris un rendez vous pour vetre test 2"

de 1,5 mètre et utilisez un masque buccal à l'extérieur.

Conseil 8 : Test immédiatement, pas de guarantaine.

"Pour lutter contre cette épidémie, nous devons veiller à ce que la maladie se propage le moins possible. C'est pourquoi nous demandons à chaque voyageur belge qui n'a pas de:

- · Certificat de test (test négatif avant départ)
- · Certificat de rétablissement
- · Certificat de vaccination

et qui revient d'une zone à haut risque (Zone rouge foncé, gris claire/foncé au sein de l'UE/Schengen ou de pays tiers qui ne figurent pas sur la liste blanche) de se faire tester immédiatement à son arrivée en Belgique.

Vous avez reçu un SMS avec un code à utiliser pour prendre rendez-vous pour un test COVID-19 (d337 8d91 377d 4573). Vous devez utiliser ce code dès que possible, de préférence aujourd'hui.

Vous pouvez utiliser le code pour réserver vous-même votre test dans l'outil de réservation en ligne, pour un test PCR ou dans une pharmacie pour un test antigénique rapide (https://www.apotheek.be/fr/Pharmacien/Pages/oueffectuer-un-test-covid-rapide-en-pharmacie.aspx).

Si le test est positif, vous devez immédiatement vous isoler et contacter votre médecin."

Veuillez noter que si votre test est positif, vous n'aurez accès à un certificat de rétablissement que si un test PCR a été effectué.

informations pour l'agent :

Aidez la personne à remplir ces informations si elle ne peut le faire elle-même. Voici les étapes à suivre :

- Allez sur https://www.masante.belgique.be
- En dessous de la colonne COVID-19, cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un test sur base d'un code d'activation"
- Répondre à la question "Avez-vous un code d'activation ?" : "Oui"
- Réponse à la guestion "Etes-vous symptomatique": "Non"
- Dans l'espace sous "Choisissez un poste de prélèvement", entrez le code postal de votre commune ou de la commune où vous aller
- Choisissez le poste de prélèvement qui vous convient. Vous pouvez voir les heures d'ouverture.
- · Cliquez sur "Réservez un prélèvement"
- · Cliquez sur "Prendre rendez-vous pour un prélèvement"
- "Je vais parcourir les différentes étapes avec vous:" (à partir de là il y aura des différences en fonction du centre de test choisi)



- informations pour l'agent :
 - À partir du 5 novembre 2021, le code PCR donné au patient par SMS ou par son médecin peut être utilisé dans un outil de réservation en ligne (site web : https://www.masante.belgique.be).
 - Ce code doit être saisi, ainsi que toute information manquante (numéro de registre national, numéro de téléphone où il peut être joint (de préférence le numéro de téléphone portable), adresse électronique pour envoyer un certificat de quarantaine si nécessaire, le nom du médecin généraliste qui doit recevoir le résultat, et s'il utilise l'application Coronalert, le code de test à 17 chiffres qu'il a généré avec son application et la date de début de l'infectiosité calculée par l'application).

Q10 La campagne de vaccination prochaines semaine, pour vous fa Oui	est maintenant en cours. Avez-vous un rendez-vous de prévu dans les deux ire vacciner contre le COVID19 ?
Non	
	ts: La vaccination ne peut être administrée que après que vous recevez votre tif. Si vous testez positif, il faudra reporter la vaccination à 14 jours après votre symptômes.
i Information pour les agent	is :
Il est possible de changer le	rendez-vous de vaccination par internet ou par téléphone :
vaccination dans leque • Wallonie : 0800 45 019 rendez-vous pour une • Bruxelles : 02 214 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	ps://covidvaccin.doclr.be/ ou par téléphone, en appelant le centre de el la personne a rendez-vous. O ou sur https://centrevaccin.doclr.be/. Il est également possible de modifier un première dose ou une deuxième dose via le mail de confirmation. 19 ou sur le site : https://bruvax.brussels.doctena.be/ ophone : 0800 23 0 32 ou sur https://centrevaccin.doclr.be/. Il est également n rendez-vous pour une première dose ou une deuxième dose via le mail de
virus Covid19 et qui vous prévient	plication, Coronalert, qui vous avertit si vous avez vous-même été infecté par le également si vous avez eu des contacts étroits avec une personne infectée. estions supplémentaires à ce sujet ?"
Oui	
Non	

Appel à l'aide

Informations pour l'agent :

- (i) Même si l'entretien a pu être conduit jusqu'au bout et que vous ayez pu fournir suffisamment d'informations sur les mesures à respecter : Estimez-vous utile, en tant qu'agent d'appel, que cette personne soit recontactée par les autorités locales ou les agents de terrain pour un éventuel soutien supplémentaire (pratique, offrir une oreille attentive, se familiariser avec les initiatives existantes ? Si oui, cochez la case "demande d'aide" dans la barre de gauche et indiquez l'une de ces raisons dans le champ de commentaire
 - Obstacles pratiques au respect de l'isolement / de la quarantaine (service d'épicerie, soins aux animaux domestiques, ...).
 - · est un soignant sans solution directe
 - · ne semble pas comprendre ce qui est attendu
 - · donne une impression de désarroi
 - autre
- i A remplir uniquement lorsque l'entretien peut être clôturé avec succès.
- (i) Attention : c'est la confiance en vous qui est engagée, ne promettez pas à la personne qu'elle sera contacté. Le fonctionnement local varie d'une municipalité à l'autre, de sorte qu'aucune garantie ne peut être donnée.